

Comité Départemental de Badminton de l'Orne

(Saison 2025-2026)

Désignations		2024-2025	2025-2026
FACTURE PAR LE CODEP			
Cotisation (gratuite la première année)	/club	55€	55€
Amende AG	/club non représenté	20,00€	20,00€
Inscriptions interclubs	/équipe	25€	25€
Inscriptions interclubs hommes	/équipe	10 €	10€
Inscriptions interclubs jeunes	/équipe	10,00€	10,00€
Amende forfait interclub	/joueur	8,00€	8,00€
Amende forfait interclub	/équipe	40,00€	40,00€
Amende forfait général (au 3 ^{ème})	/équipe	150,00€	150,00€
Amende joueur en non conformité avec le règlement	/match joué	10,00€	10,00€
Inscriptions adultes toutes compétitions	1 ou 2 tableaux	5€/ 1 tableau 8€/ 2 tableaux	5€/ 1 tableau 8€/ 2 tableaux
Inscriptions jeunes toutes compétitions	1 ou 2 tableaux	3€/tableau	3€/tableau
Participation des familles aux stages		10,00€	10,00€
Participation stage adulte	/jour	15,00€	15,00€
Participation forfaitaire CIJ (membre équipe de l'Orne)	/compétition	20,00 €	20,00 €
REMBOURSE PAR LE CODEP			
Indemnité encadrement stage hors B.E	/jour	30,00€	30,00€
Indemnisation B.E non salarié	/jour	75,00€	75,00€
Indemnisation formateur AB1	/jour	105,00€	105,00€
Stage arbitre ou juge-arbitre (sous réserve d'obtenir la validation)	/stage	Entière	Entière
Tenue arbitre ou juge-arbitre	/joueur	50% selon critères	50% selon critères
Indemnité Juge Arbitrage sur compétition Codep	/jour	Selon barème en vigueur	Selon barème en vigueur
Stage AB1	/stage	Entière	Entière
Stage AB2J – AB2A	/stage	50%	50%
Stage MODEF (sous conditions de poursuivre la filière)	/stage	Entière	Entière
Stage GEO	/stage	Entière	Entière
Indemnité frais kilométriques	/km	0,25€	0,25€
Indemnité participation championnats de France Basé sur billet de train A/R 2 ^{ème} classe		25%	25%
Dotation achat matériel pour école de bad labélisée (une seule fois)	/club	200€	200€
Subvention pour création de club	/club	200€	200€
REMBOURSEMENT JEUNE			
Participation CODEP sur stage ligue jeune	/jour /enfant	8,00€	8,00€
Indemnité pour jeune inscrit en pôle espoir *	/année scolaire	33% des frais sportif (plafond de 400€)	33% des frais sportif (plafond de 400€)
Indemnité restauration et hébergement CEJ	/CEJ	25,00€	25,00€
Buvette intercodep	/jour de compétition	6,00€	6,00€
Dotation TDJ	Sp/Db et Sp/Mi	Médailles	Médailles
Dotation TDJ Classement Final (1 ^{er})	/joueur	30 €	30€
Dotation France Jeune (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} par série)	/joueur	80€/60€/40€	80€/60€/40€
Indemnisation CIJ inscription (Equipe de l'Orne)	/jeune	Entière	Entière
Indemnisation CIJ hébergement (Equipe de l'Orne)	/jour	Entière	Entière
Indemnisation CIJ Restauration (Equipe de l'Orne)	/repas	Entière	Entière
Indemnisation CIJ Transport (Equipe de l'Orne)		Entière	Entière

* Etude de dossier au cas par cas. Si acceptation du dossier, versement des 2/3 en début de saison et du 1/3 restant en fin de saison.

Condition obligatoire : participation à toutes les phases intercodep.

NB : LE CODEP NE REMBOURSE LES CLUBS ET LES STAGIAIRES QUE SUR DEMANDE ECRITE ET/OU SUR PRESENTATION DE FACTURES